L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Doubs

Pour plus d'actualités concernant votre profession, rendez-vous sur ameli.fr

Information sur le codage des actes de mammographies

Bonjour,

Vous avez peut-être entendu parler de l'étude clinique MyPeBS.

Vous recevez peut-être des femmes qui y participent, ou pas. Dans les deux cas, cette information vous concerne.

L'étude clinique internationale MyPeBS, coordonnée par l'institut Gustave Roussy, a pour but de comparer le dépistage standard à une stratégie personnalisée en fonction du risque individuel de développer un cancer du sein, dans une population de 85 000 femmes volontaires âgées de 40 à 70 ans recrutées dans 6 pays : France, Italie, Israël, Belgique, Espagne et Royaume-Uni.

A fin novembre, 21 400 femmes ont été incluses dans l'étude dont 7 000 en France. Actuellement, 35 départements y participent.

L'Assurance Maladie soutient ce projet en facilitant la prise en charge des examens réalisés par les femmes participantes. Pour ce faire, un chainage spécifique a été créé dans la CCAM pour permettre de relier le code d'exonération « prévention » avec les 3 actes d'imagerie concernés.

Afin de permettre le soutien au long cours de ce financement, il est important de respecter les règles de facturation spécifiques à l'étude et de ne pas utiliser en dehors de ce cadre.

Aussi, que vous vous trouviez ou non dans un département participant, nous vous invitons à prendre connaissance de la notice d'information en cliquant ici.

Vous remerciant pour votre participation et votre vigilance.

Cordialement,
Votre correspondant de l'Assurance Maladie